



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question au Gouvernement n° 2731

Texte de la question

DIFFICULTÉS DES ENTREPRENEURS

M. le président. La parole est à M. Jean-Charles Taugourdeau, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Charles Taugourdeau. Monsieur le Premier ministre, vous pouvez annoncer tous les chocs de simplification que vous voulez, vous ne changerez rien tant que vous n'ordonnerez pas à votre majorité d'accompagner nos entrepreneurs en légiférant avec bon sens.

Aujourd'hui, plus de cinq millions de Français n'ont pas de travail. Et savez-vous pourquoi ils ne retrouvent pas d'emploi, monsieur le Premier ministre ? Parce que votre majorité décourage les entrepreneurs de France de créer des emplois en les prenant pour des vaches à lait, quand ce n'est pas pour des tricheurs, voire des voleurs, ou encore et toujours pour des exploités de salariés.

M. Jacques Myard. Bravo !

M. Jean-Charles Taugourdeau. À longueur de journées et d'années, il est extrêmement pénible pour un entrepreneur qui engage tous ses biens personnels d'être non pas contrôlé – c'est normal –, mais soupçonné, voire accusé *a priori* ou même harcelé !

M. Yves Censi. Bravo !

M. Jean-Charles Taugourdeau. Avec le climat de méfiance que vous instaurez, vous encouragez des agents et des inspecteurs du travail à se croire tout permis, à débarquer comme des *cow boys* dans les entreprises.

D'ailleurs, monsieur le Premier ministre, quelle mesure avez-vous prise depuis que vous avez condamné, ici même, les propos de Gérard Filoche, ancien inspecteur du travail, qui s'est réjoui de la mort d'un chef d'entreprise ? Est-il toujours membre du comité directeur du parti socialiste ? (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Plusieurs députés du groupe UMP . Eh oui !

M. Jean-Charles Taugourdeau. Je résume : contrôler, accompagner les entrepreneurs, les respecter, oui ! Les menacer, les harceler, les soupçonner, non, non et non ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jacques Myard. Qu'en pense Macron ?

M. Jean-Charles Taugourdeau. Ma question est simple : monsieur le Premier ministre, quand allez-vous comprendre que votre majorité fait mal aux entrepreneurs de France et donc aux Français, qui d'ailleurs vous le confirmeront dimanche ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le député, la question que vous soulevez est éminemment importante et mérite mieux que les caricatures et les faux débats. Le Gouvernement n'est pas contre les entrepreneurs ; ses déclarations et les mesures qui ont été prises l'ont clairement montré.

L'inquiétude des entrepreneurs peut demeurer, mais leur impatience, qui est justifiée, appelle des réponses que nous avons données.

Tout d'abord, les allègements de charges ont eu lieu en début d'année...

M. Jean-Pierre Gorges. Ah bon ?

M. Emmanuel Macron, ministre . . .et sont inscrits dans les comptes grâce au pacte de responsabilité et de solidarité qui permet aux indépendants et aux entreprises d'alléger les charges sur les bas salaires et de commencer à bénéficier de mesures fiscales qui s'étaleront sur trois ans.

Ensuite, le pacte de responsabilité donne une visibilité sur plusieurs années. Cette visibilité était nécessaire pour que nos entrepreneurs prennent des décisions d'investissement et d'emploi.

Enfin, des mesures concrètes ont été prises pour accompagner les entrepreneurs au quotidien. Les mesures de simplification ne se font pas du jour au lendemain. Sur ce point-là aussi, collectivement, nous devons éviter la caricature. C'est un travail de long terme, de long cours qui a été initié. La complexité a été créée par nous tous, collectivement. Il ne faut ni caricaturer le débat ni le simplifier à outrance.

Lorsque nous accompagnons les entrepreneurs qui prennent des risques en protégeant leur domicile personnel, comme le prévoit la loi pour la croissance et l'activité, lorsque nous simplifions la justice prud'homale en faisant en sorte qu'elle soit aussi efficace et aussi juste, lorsque nous prenons des mesures concrètes pour faciliter l'ouverture de certains secteurs, lorsque nous prenons des mesures pour accompagner les entrepreneurs, lorsque, avec la Banque publique d'investissement, nous aidons les PME et les TPE à accéder au crédit, alors oui, monsieur le député, nous prenons des mesures bonnes pour nos entrepreneurs qu'il faut accompagner sur le terrain, comme nous continuerons à le faire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Taugourdeau](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2731

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 mars 2015](#)